



“ J’ai revécu le jour où le juge l’a condamné. CÉCILE, 36 ANS



“ Depuis ma thérapie, je peux nouer des relations amicales avec des hommes et je ne les considère plus comme mes ennemis. NATHALIE, 37 ANS



“ Après mon départ, il m’a envoyé un faire-part de décès à mon nom... BRIGITTE, 46 ANS

Entre mai 2005 et juillet 2006, Annette Lucas, auteur de "A contre-coups" a rencontré des femmes, de tous les milieux, victimes de violences dans leur couple. Toutes ont accepté de témoigner pour exprimer leur révolte et briser le tabou. En filigrane, un message : "N'ayez pas honte, osez porter plainte !"



“ J’en étais à un point où la mort m’apparaissait comme un soulagement, une sérénité. HELENE, 36 ANS



“ J’ai vécu dans la terreur vingt-quatre heures sur vingt-quatre durant deux ans. MURIEL, 46 ANS

Violences conjugales Plus jamais ça!

Cet après-midi-là, il m'a rouée de coups. Je m'étais roulée en boule dans un coin en me disant "il faut que j'attende que ça passe". Il m'a cognée avec ses poings, avec ses pieds, avec tout. Et là, je me suis dit : "Si je m'en sors vivante, c'est le dernier jour. Si je survise à ça, c'est la dernière fois. Plus jamais ! En attendant, je n'ai rien dit." Nathalie, 37 ans, a vécu dans la terreur durant trois ans, usant de tous les stratagèmes pour cacher ses bleus et ses yeux au beurre noir. Cette détresse, une femme sur dix la vit au quotidien en France.

Des années de soumission, de douleur et de honte

Dans une HLM de Seine-Saint-Denis ou une résidence huppée de Nice, quinze femmes meurent chaque mois sous les coups de leur compagnon. Heureusement, certaines échappent à leur bourreau avant d'y laisser leur vie. Mais souvent, après de longues années de soumission, de douleur et de honte... Nathalie avait 27 ans quand elle a rencontré son partenaire. Il l'a demandée en mariage trois mois après : "Il s'était présenté à moi comme un homme charmant, gentil, très attentionné, très romantique. C'était le garçon le plus inoffensif que j'avais jamais rencontré." Mais très vite, il a voulu "tout contrôler : mon apparence, mes amis, ma famille, mes activités". Le mécanisme est bien rodé. Rapidement, les hommes violents s'arrangent pour faire le vide autour de leurs victimes. Coupées de leurs familles et de leurs amis, elles sont ainsi plus vulnérables. Pour Muriel, 46 ans, tout a commencé le jour de son mariage. Elle n'a pu inviter personne. Puis, son mari a exigé qu'elle quitte sa ville, puis son travail de styliste. "Il s'est mis à me dévaloriser devant les enfants en me disant : "T'es qu'une conne." La violence verbale, ça dé-

Dans un documentaire bouleversant, diffusé cette semaine sur France 2, et un livre poignant*, des femmes battues témoignent à visage découvert. Leur souhait : que d'autres osent enfin rompre le silence.

truit aussi". Doucement mais sûrement, comme le confirme Annette Lucas dans son livre*, la honte et la culpabilité s'installent. "Paradoxalement, c'est la personne qui a reçu les coups qui se sent humiliée. D'ailleurs pour mon mari, tout était de ma faute, c'était mon hystérie qui le mettait dans cet état", confirme Muriel. Elle a connu deux ans d'enfer avant d'oser demander un divorce pour faute. Des coups donnés devant son fils de 10 ans l'ont poussée à franchir le pas. La protection des enfants est un motif majeur de départs. Pour Cécile, le déclic a eu lieu le jour où son conjoint a menacé la petite dernière : "Si tu m'emmerdes, je t'en colle une." Cette fois-ci, ça a fait tilt : plus jamais ça. En pratique, malheureusement, il ne suffit pas de vouloir en finir pour y parvenir. "En France, porter plainte pour violences conjugales, c'est le parcours du combattant", lâche la jeune femme. Beaucoup de commissariats ne semblent effectivement

pas formés pour traiter ce genre d'affaires. Exemple éloquent : Brigitte, après avoir passé 48 heures à l'hôpital, s'est rendue dans une antenne de police, couverte de bleus.

La reconnaissance du statut de victime est déterminante

"Plutôt que de me tendre une plainte pour coups et blessures, il m'a demandé de signer une main courante pour différend conjugal. J'ai dû faire un scandale pour qu'il s'exécute à contrecœur." Nathalie, elle, éprouve toujours une grande amertume : "Il faut absolument former les services de police et les mé-

decins car ils ne savent même pas reconnaître les coups. Si je n'avais pas été découragée par les autorités, j'aurais été reconnue en tant que victime." L'an dernier, le Groupe de lutte contre les atteintes aux personnes (GLAP), une unité spécifique pour traiter ce type de procédures, a vu le jour au sein du commissariat d'Amiens. Il traite sept dossiers par jour ! Dans ces locaux, les

femmes sont immédiatement encadrées par une assistante sociale et ont la garantie de voir leur affaire plaidée au pénal sous quinze jours, contre un délai de huit mois auparavant. Une vraie avancée. Sans compter que ce service propose des soins au conjoint violent. Or, la reconnaissance de la culpabilité du partenaire a une grande importance dans le travail de reconstruction. Muriel revit à nouveau depuis la

condamnation de son ex-mari. "Le juge l'a contraint à me payer une pension alors qu'on n'avait même pas deux ans de mariage. C'était une grande victoire pour moi. Cela m'a permis de me relever et mon fils a guéri à travers moi." Malgré les décisions de la justice, toutes ces femmes ressentent le besoin d'entamer une thérapie pour guérir de leurs traumatismes.

Tout se joue dans les minutes qui suivent la première gifle

Ce n'est qu'après ce travail que Muriel a rencontré son nouveau compagnon. Depuis, elle a même été capable de revoir son ex-mari pour lui dire qu'elle lui pardonnait. Un acte "très réparateur". De son côté, Hélène a intégré un groupe de paroles sur le viol après avoir obtenu la condamnation de son concubin à cinq ans avec sursis et le retrait de ses droits civils et civiques. Enfin, Nathalie, toujours en thérapie comportementale, a franchi un cap. Depuis plusieurs mois, elle organise des conférences dans les collèges et les lycées de sa région pour apprendre aux jeunes femmes à dire non. Tout se joue dès la première gifle. Leur avenir dépend de leur réaction dans les minutes qui suivent.

Sarah Dumont

*A contre-coups de Annette Lucas, photographies de Jane Evelyn Atwood, éditions Xavier Barral, 25 €.

SUR FRANCE 2 Dix témoignages édifiants

Des insultes aux coups en passant par les humiliations, les violences conjugales ont toujours la même issue : la destruction physique et psychologique de celle qui les subit. Dans ce documentaire exceptionnel* de François Chilowics, sept femmes racontent ce qu'elles vivent au quotidien ou l'enfer auquel elles ont réussi à échapper, après plusieurs années d'angoisse. Sous l'œil de la caméra, des hommes tentent également d'analyser ce qui se passe en eux au moment où ils en viennent aux mains. Fort machisme, colère envers les femmes, difficulté à communiquer autrement... Chacun d'eux tente de se remettre en question, mais sans promettre de changement. Dix témoignages qui en disent long sur cet engrenage.

*Violences conjugales en guise d'amour, à 23 h, le 7 décembre.

50 % des victimes de violence souffrent de dépression

Tous les **2** jours, une femme meurt des coups de son partenaire

1 femme sur 10 est brutalisée par son compagnon